



## Droits en séparation de biens avec un bien en donation

-----  
Par lucas17

Bonjour,

Je me suis mariée en séparation de biens (en 2008) afin de participer financièrement à la rénovation d'un bien donné à mon mari par sa mère en 2009.

Aujourd'hui nous décidons de divorcer, qu'est-ce que j'ai droit exactement?

Mon mari veut bien me rendre exactement le montant que j'ai investis mais sans aucune +value.

Mon investissement personnel est constitué d'un prêt (j'ai donc payé des intérêts) et d'une épargne (donc perte d'intérêts).

Nous avons une grande et belle maison et je ne pourrai au mieux que me racheter un T3 (car nous sommes dans une région très chère, +de 4000? le m<sup>2</sup>), sachant que j'ai la garde de notre enfant de 3 ans.

Quels sont mes droits?

Je vous remercie par avance pour votre aide.